

ANDRÉ CHENAL

Gloire à Toi, la féconde mère,
Terre de travail et d'amour,
Qui fais dans l'ombre et le mystère
Germer le pain de chaque jour...
Vers Toi glèbe nourricière
Qui nous abreuves de ton sang,
Monte l'hymne reconnaissant
De l'Humanité toute entière !



Chansonnier – Homme de Lettres – Héros



Sommaire

Prologue.....	Pages 4 & 5
Son parcours professionnel.....	Pages 6 & 8
Sa vie familiale.....	Pages 9 & 11
Son parcours militaire.....	Pages 12 & 13
Ses ouvrages.....	Pages 14 & 18
Son ascendance.....	Page 19
Sources.....	Page 20

Prologue

André Paul Marie CHENAL est né à Orléans le 1er avril 1881 au numéro 23 rue de la Recouvrance, et est décédé à l'âge de 58 ans le 2 octobre 1939 à Orléans. Son père Ernest Chenal était marchand de bois et s'est uni à Clarice Hautefeuille le 3 mars 1862 à Fay-aux-Loges. De ce mariage naquirent trois enfants, une fille et deux garçons, Marie Ernestine en 1864, Edouard Marie en 1868 et André 13 années plus tard. André ne connaîtra pas son frère aîné qui est décédé avant sa naissance, en 1878.



Il est issu d'une famille relativement aisée et très catholique comme semble l'attester un vitrail ornant la façade ouest de notre église, ***don de la famille Chenal en 1862.***

Ce vitrail que l'on découvre sur l'extrême gauche de l'entrée représente la Cène, le dernier repas du Christ.

Photo David Mennequier

Il fit une partie de ses études au petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin¹, école secondaire ecclésiastique, dépendante du séminaire d'Orléans, constituée de 1846 à 1906. Il y fut classé admissible à l'examen du baccalauréat dans la branche rhétorique.

¹Considéré comme établissement de très haut niveau le petit séminaire jouissait d'une réputation internationale. Il était surnommé le Palais de l'Education par le ministre de l'Instruction Publique de l'époque. L'enseignement qu'il diffusait, basé sur une éducation religieuse chrétienne, était assez semblable à celle des collèges laïcs. La loi de 1905 sur la séparation de l'Etat et de l'Eglise mit un terme à l'existence de cet établissement qui ferma l'année suivante en 1906. Les élèves seront alors transférés au collège de Pontlevoy lui-même dépendant de l'abbaye de Pontlevoy.

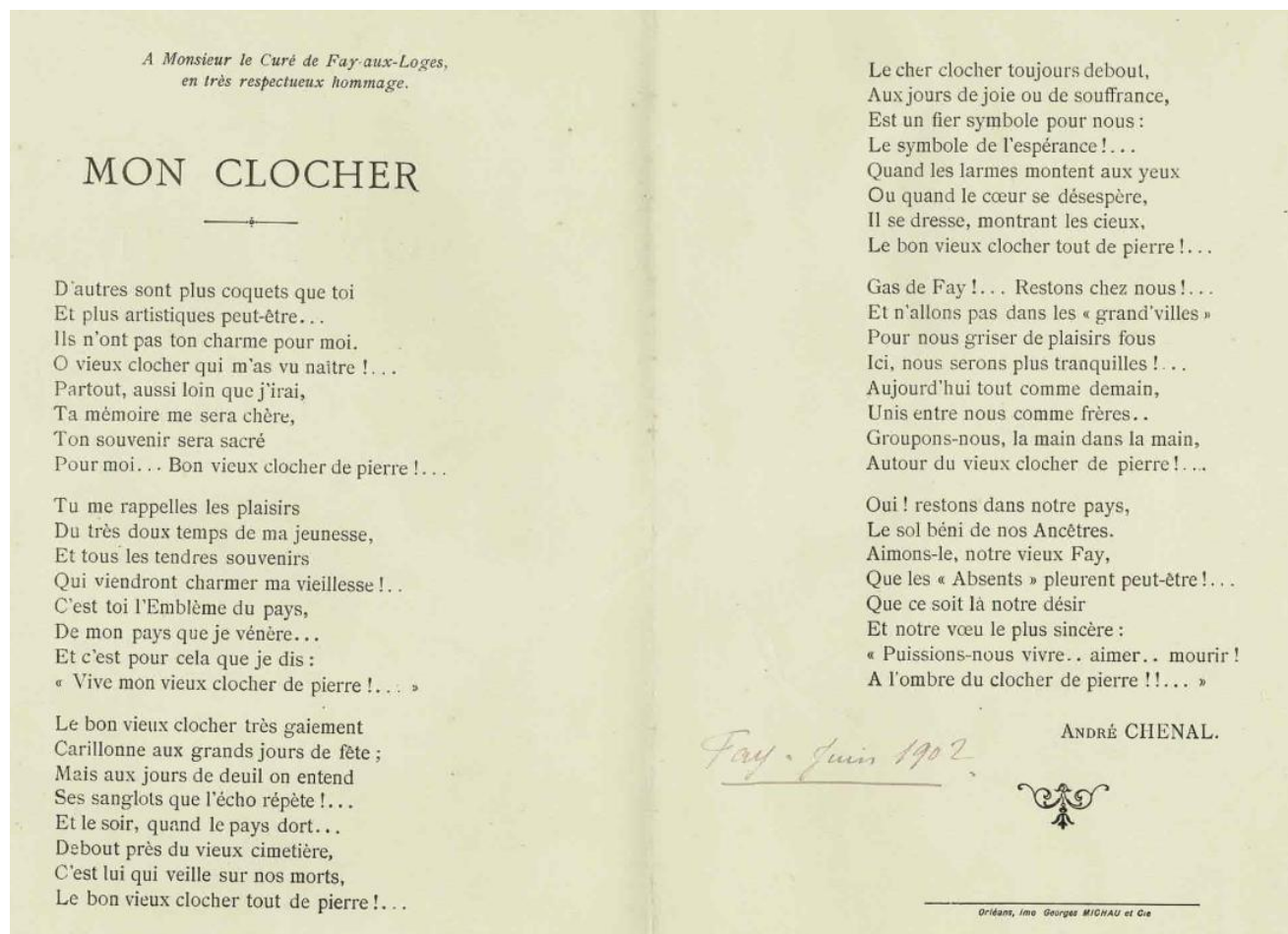
Théodore Botrel, lequel collaborera plus tard à la rédaction de la revue Nos Chansons Françaises avec André Chenal a aussi été élève au petit séminaire.

Il restera emprunt tout au long de sa vie de cette culture religieuse qu'il a reçu, ainsi que nous le démontra l'étendue de son œuvre.

Il rédigea notamment un poème intitulé *MON CLOCHER* qu'il dédia au curé de Fay-aux-Loges en 1902 à l'âge de 21 ans peu avant son incorporation sous les drapeaux.

Cette poésie donne le reflet de son attaché profonde pour son vieux FAY.

Comme il dit !



Document Archives municipales

La suite de ses études l'ayant amené au doctorat ne nous est pas connue. La famille d'André, à cette époque, semblait partager sa vie entre Paris, Orléans et Fay-aux-Loges.

En 1793 un décret de la Convention ordonnera la fermeture de toutes les universités françaises. Orléans ne renouera avec la tradition en créant une école de droit que le 3 juin 1956.

Des Ecoles de Droit quant à elles, ont été reconstituées à Paris en 1802 et regroupées en 1896 pour devenir Université de Paris.

Ce qui nous laisse à penser qu'André Chenal y fit ses études de droit comme peut aussi en témoigner l'édition de sa thèse par l'Université de Paris-Faculté de Droit.

Son parcours professionnel

En possession d'un certificat de docteur en droit obtenu en 1908, sa carrière professionnelle était toute tracée, les hautes sphères de l'Administration lui semblaient destinées. Cependant il en fut tout autrement.

Ainsi, en obtenant ce doctorat, les diplômés posséderont le plus haut grade en matière d'études supérieures. Les diplômés pourront porter le prestigieux titre de docteur en droit et pourront ainsi travailler dans la recherche ou au sein des plus grandes académies françaises. (Village de la justice)

Contrairement à ce que nous avons pu lire sur certains documents, André Chenal ne se destinait pas, non plus, à une carrière juridique. D'ailleurs il n'a jamais été inscrit au Conseil de l'Ordre des avocats d'Orléans n'ayant pas postulé et prêté serment à la profession d'avocat. Ce que nous avons vérifié auprès du barreau d'Orléans. Aucune réponse ne nous est parvenue du Conseil de l'Ordre des avocats de Paris auquel nous nous sommes aussi adressés.

La muse de l'écriture et de la chanson est venue le taquiner alors qu'il poursuivait ses études de Droit.

Christian Chenault ethnologue régional porte à notre connaissance la participation d'André Chenal place du Martroi au café de L'Europe (Cabaret du Léopard d'Or) ou au Café Choinet, à Orléans en 1901. Il s'y présentait alors sous le nom de Paul Dème. Se présentait-il ainsi à l'insu de son entourage qui le destinait à une toute autre carrière ? Il est facile d'y songer.

Plus connu en premier lieu comme chansonnier il est surtout poète, compositeur, et s'affirma comme auteur-éditeur, homme de lettres. *Homme de lettres*, c'est d'ailleurs ainsi qu'il se présentait.



Selon certains écrits André Chenal se serait présenté sur la scène de ce nouveau cabaret du Chat Noir. Ce qui semble cependant peut probable, son répertoire n'étant pas adapté à l'attente de l'auditoire fréquentant ces lieux.

Rodolphe Salis, marchand de vin, créa en 1881 le cabaret Chat Noir dans un modeste établissement de deux pièces. Le succès grandissant il dut rechercher des locaux mieux adaptés et déménagea du boulevard Rochechouart à la rue Laval (aujourd'hui rue Victor Massé) puis boulevard de Clichy en octobre 1896. Rodolphe Salis ferma son cabaret en 1897, trois mois avant son décès. Racheté 2 ans après par le chansonnier Dreyfus dit Fursy il prit le nom de La boîte à Fursy.

Ce n'est que 10 ans plus tard, en 1907, que Jehan Chagot fit revivre en ce lieu l'enseigne du Chat Noir.

Reconnu comme chansonnier de talent, d'esprit cultivé et plus fin que le sont d'ordinaire les bardes régionaux, André Chenal entreprit une croisade en faveur « de la bonne chanson » dont le but étant de lutter contre une chanson qui effarouche les oreilles et qui fait monter le rouge au front, une musique qui déshonore un peuple comme le nôtre (*selon ses propres propos*). La vague croissante de chansons immorales radiodiffusées mobilisa une multitude de paroliers et musiciens autour de cette croisade. Un concours permanent fut établi afin de recueillir écritures et chansons respectant cet esprit, les meilleures recevant des récompenses diverses.

Il excella dans un registre très varié utilisant le langage propre au terroir, allant des chansons dites sérieuses, humoristiques, satiriques, religieuses, aux chansons d'enfants, des romances aux chants dédiés à Jeanne d'Arc, des monologues comiques, aux duos, saynètes, pièces de théâtre et opérettes.

La vie de tous les jours, dans notre village, lui a inspiré de nombreux textes et lui a permis de nous léguer une photographie très précise du début du XX^{ème} siècle de la campagne profonde: les métiers aujourd'hui disparus, les fêtes, les marchés, la vie des paysans, la forêt et ses métiers, etc.

Il fit aussi de nombreuses conférences-auditions en France et en Belgique ainsi que des tournées artistiques.

Il participa à quelques sketches radiophoniques (1937- 1938) enregistrés au Poste de Radiodiffusion de Paris PTT avec Pierre Danjou intitulés *La veillée orléanaise*, qui permettait à plusieurs chansonniers d'entonner leurs nouveautés. Il enregistra plusieurs de ses œuvres sur disques Lumen.



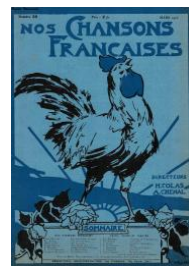
Il fonde avec Xavier Privas la revue *La Chanson Française* où il occupa le poste de rédacteur en chef dont le premier numéro parut en novembre 1912. Fondée sous le haut patronage de membres de l'Académie Française. La direction était assurée par Henri Gaillard

Collection Faÿstorique

La Chanson Française et *Nos Chansons*, dirigée par Henri Colas, fusionneront en 1920 pour devenir *Nos Chansons Françaises*.

Collection Faÿstorique

A cette occasion André Chenal devint codirecteur avec Henri Colas de la revue mensuelle *Nos Chansons Françaises* éditée par l'ACJF (Association Catholique de la Jeunesse Française) en étroite collaboration avec le barde breton Théodore Botrel ancien directeur de *La Bonne Chanson*. Le secrétaire de direction, René Bastien est l'ancien directeur de *La Bonne Voie* et *La Revue en Famille*.



Son œuvre fut valorisée à de nombreuses reprises. Il reçut le Prix Davoust en 1914, la médaille de la Bonne Chanson en 1916, la médaille vermeil par la Société d'Agriculture de France, etc. (*Liste non exhaustive*).

Il aurait reçu les distinctions de chevalier de l'ordre du Mérite social, chevalier des Arts et Lettres et des palmes académiques.

Son condisciple Henri Colas ancien directeur de *Nos Chansons* a aussi écrit de nombreux textes et musiques étant un chansonnier engagé, lui aussi dans la volonté de redonner une image plus vertueuse à la chanson française.

André Chenal mit en musique quelques unes de ses chansons et associa une vingtaine de compositeurs à ses écritures, les noms de Jean Fragerolle organiste qui le suivra dans ses nombreuses apparitions et Eddy Jura nous reviennent le plus souvent.

Le 29 octobre 1943 le Chansonnier de la Mer, Jean de Misaine, écrivait à Mme Chenal : « je viens d'organiser quelques séances récréatives au profit des prisonniers. Le programme comportait plusieurs œuvres d'André Chenal ».



Aux archives municipales est conservé son ex-libris !

Ce tampon encreur très usé, fait preuve de l'activité débordante développée par André Chenal pour faire connaître « la bonne chanson ».

Nous y voyons son engagement profond à la cause chrétienne mêlé à l'amour qu'il portait à son village et au Pays.

Le Coq, choisi par André Chenal est non seulement une représentation du Christ annonçant le jour nouveau de la foi mais aussi, se trouve même être l'emblème de la nation française, fière et combative.

André Chenal patriote était en croisade pour le renouveau de la chanson française.

L'ex-libris est une marque figurant sur un ouvrage pour en désigner son propriétaire.

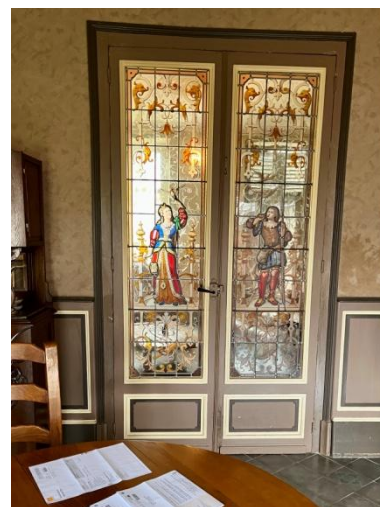
Sa vie familiale

Originnaire de la Savoie, la famille Chenal est venue s'installer dans l'Yonne. Son arrière grand père est né à Sainte Foy Tarentaise (Savoie) en 1759 et s'est uni à Vermenton (Yonne) en 1797 avec une fille du pays. Joseph le grand père d'André, est né à Vermenton en 1803.

Joseph, ainsi que son fils Ernest, étaient tous deux marchands de bois. Leur installation à Fay-aux-Loges semble liée à leur profession respective tant les ports de Fay avaient à l'époque grande réputation. On y comptait 3 ports au bois et 1 port aux planches.

Ernest Chenal, fils de Joseph épousa Clarice Hautefeuille, faycienne de son état, en 1862. Ils donnèrent naissance à trois enfants, Marie, Edouard et André. En 1865 Ernest fit construire la maison familiale dans le bourg de Fay sur le chemin de grande communication (sans doute le 9 rue des Maillets). Construite au delà des limites autorisées Ernest eut maille à partir avec la commune et la préfecture qui comptaient récupérer le terrain usurpé. Afin d'éviter la destruction de la bâtisse il proposa de verser 300Fr au bureau de bienfaisance de la commune. Montant reconnu insuffisant en rapport au préjudice et afin de couper court à d'autre tentative de même acabit la somme fut portée à 500Fr.

Nous ne connaissons pas la suite donnée à ce litige.



André est né à Orléans le 1^{er} avril 1881 au domicile de ses parents au numéro 23 de la rue de Recouvrance à Orléans.

André et Suzette entretenaient une correspondance « secrète » alors qu'ils se croisaient, tantôt à Paris, tantôt à Fay-aux-Loges. L'intérêt qu'ils se portaient ne semblait pas être la bienvenue dans aucune des deux familles. Ils se voyaient en toute discrétion à l'insu de leur entourage familial. Les raisons profondes ne sont pas dévoilées dans leurs échanges d'écritures. Ils vécurent de longues « fiançailles » entrecoupées d'une rupture qui semble liée aux conséquences de l'activité artistique d'André. Si les circonstances de la vie les ont cruellement séparés, leur attachement resté profond les réunira à nouveau, pour toujours.

Photo Archives municipales

Il s'est uni à Suzette Lauger à Paris dans le 9^{ème} arrondissement le 9 décembre 1919. Ils avaient alors respectivement 37 et 38 ans.

Leurs mères à tous deux, alors veuves, résidaient à Fay-aux-Loges dans la même rue, *rue des Maillets* et firent le déplacement à Paris pour assister à cette union.

Curieux détail :

Lors de son mariage le 9 décembre 1919 André Chenal a déclaré ne plus habiter à Fay-aux-Loges mais au 92 rue Rochechouart à Paris. Cependant, il venait d'être élu conseiller municipal de Fay-aux-Loges le 30 novembre 1919 et assistait régulièrement aux réunions publiques.

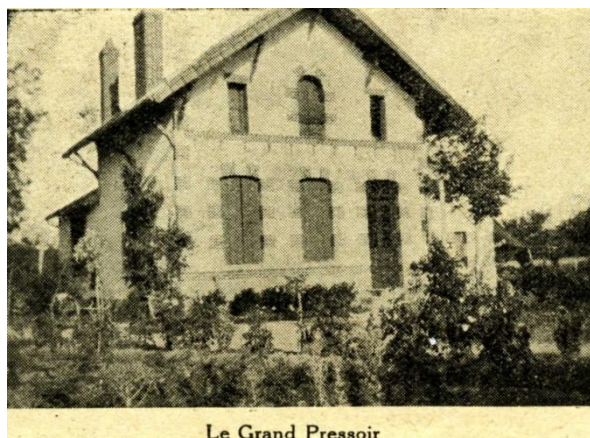
Il fut notamment signalé dans la vente par adjudication des legs Dumain, hors hospice (159 postes dont 14 maisons), dont le bénéfice était destiné au fonctionnement de l'asile Dumain, lors de son premier mandat. Il devint adjoint au maire en 1925 pour la durée de son second mandat. Puis redevient simple conseiller municipal, charge qui cessera le 19 mars 1935, quatre années plus tard il décèdera.

Il s'opposera avec force ou persuasion à l'intention envisagée par le conseil municipal de louer le presbytère à toute autre personne que le curé.

En 1923, en association avec les abbés Berlan, Berthion alors curé de la paroisse, Jacquet et Vivien, ainsi que Mr le comte de Beuvron et messieurs F. Desbois, P. Rolland, E. Thomas il contribua au rachat du presbytère mit en vente par adjudication par la commune afin de le redonner au culte.

En 1936 André et son épouse sont recensés au quartier du Grand Pressoir (au 119 rue Jean Parer).

Leur maison fut pillée pendant l'occupation allemande, Suzanne Chenal, alors veuve, déclara la disparition de 230 litres de vin blanc, une charrette anglaise pour enfant, 150 volumes intitulés *Les chansons d'un marsouin*, 4 litres d'eau de vie de marc et d'autres objets de moindre valeur.



Elle retournera vivre dans la maison familiale au près de sa mère Elisa Rosalie Lauger rue des Maillets.

Dans le besoin elle exprimera une demande d'aide qui lui sera refusée.

Le 26 avril 1950 le Conseil municipal s'est prononcé par 15 voix en opposition, zéro pour, à une demande d'aide exprimée par Mme Lauger veuve Chenal à l'issue d'une étude de 54 dossiers auprès de la Carte sociale des Economiquement faibles.



André est décédé à l'âge de 58 ans le 2 octobre 1939 à Orléans, rue Ladureau, à la clinique Pasteur où il s'était rendu la veille.

Il sera inhumé le 5 octobre 1939 dans la terre dont il a tant parlé, au cimetière de Fay-aux-Loges. Son épouse le rejoindra trente deux années plus tard.

Ils ne laissèrent aucune descendance.

Photo Guy Lorieux

La ville d'Orléans nommera, en 1956, une rue en son honneur qu'elle baptisera *impasse André Chenal*. Elle a pour origine la rue Paul Gauguin.

Les délibérations du Conseil Municipal ne mentionnent pas les critères de choix l'ayant amené à cette reconnaissance si ce n'est de le considérer peut être, comme une célébrité locale.

Josette Delrieu, nièce d'André Chenal fit don à la commune de nombreux objets et manuscrits lui ayant appartenus : Piano, exlibris, tampons encreurs, courriers intime et professionnel, photos, quelques exemplaires de ses œuvres sous forme de livres, carnets, fascicules, de nombreuses partitions et manuscrits.

Photo réalisée par le journal « La République du Centre » lors de la donation faite par Josette Delrieu, nièce de André Chenal, le 21 avril 2017.



Devant le piano d'André Chenal, Josette Delrieu est accompagnée d'Annie Goudeau, conseillère municipale et de Frédéric Mura maire de la commune de Fay-aux-Loges.

Son parcours militaire

Il fut dispensé de la préparation militaire (article 23), étant aspirant au doctorat en droit.

Arrivé au Corps d'Armée et soldat de 2^{ème} classe au 21^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale le 24 novembre 1902 sous le N° matricule 2295. Il fut ensuite placé au 23^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale le 6 mai 1903 et envoyé en disponibilité le 22 novembre 1903 avec un certificat de bonne conduite.

Pour la Grande Guerre de 14/18 il fut mobilisé aux 41^{ème} et 43^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale (devenus Régiment d'Infanterie de Marine *RIMa.*, les célèbres Marsouins).

Intégré au 41^{ème} R.I.C le 4 août 1914 il rejoindra le Front le 1^{er} septembre 1914. Il sera élevé au grade de caporal le 14 février 1915, et de sergent le 4 août 1915. Passé au 43^{ème} R.I.C. le 1^{er} mai 1917, il sera envoyé en congé illimité le 2 mars 1919.

Cité par deux fois à l'Ordre du régiment pour acte de bravoure il a été décoré de la Médaille militaire le 12 avril 1933. Il a été proposé à deux reprises pour recevoir la Croix de guerre.



Photo extraite de son livre : *Les chansons d'un Marsouin*

Ordre du régiment N° 245 du 26 août 1916.

« Excellent fourrier sur le front depuis janvier 1915. A assuré personnellement le ravitaillement des troupes engagées dans un secteur soumis à un marmitage intense et continu, par son ascendant et son énergique attitude a su maintenir le calme et ramener l'ordre dans des éléments désorganisés».

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre 1914-1918 avec étoile de bronze

Aux Armées Le 26 août 1916 Signé : BROUSSE

Ordre du régiment N° 565 en date du 1^{er} juin 1917.

« Au cours de l'attaque du 16 avril, son chef de section ayant été tué, a pris le commandement de la section et malgré un feu violent a été enlever un élément de tranchée ennemie et s'y est maintenu jusqu'à ce qu'une blessure l'ai obligé à quitter son commandement ».

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre 1914-1918 avec étoile de bronze

Aux Armées Le 1er juin 1917 Signé : CALISTI

Blessé dans les Ardennes le 16 avril 1917, pansé au poste de secours il a refusé d'être évacué.

Il mit son talent de poète et chansonnier au service de cette tragédie et pour rester plus près des poilus il n'a jamais voulu d'autres galons que ceux de sous-officier. Ayant décliné le grade de sergent-major il fit nommer un de ses compatriotes Chef de musique.

Il organisa des spectacles de théâtre et des tours de chants afin de maintenir le moral de ses camarades poilus et fut considéré comme pouvant être un des meilleurs théâtres du front. Pour l'exemple; malgré le bombardement et les gaz il édifia un spectacle à la grotte du Dragon aux premières lignes du Chemin des Dames. Son livre *Les chansons d'un Marsouin* nous fait découvrir 59 œuvres, qui pour une certaine partie, ont été réalisées durant cette période de guerre.

On peut citer au même titre son principal collaborateur à la revue *Nos chansons françaises* Théodore BOTREL surnommé le barde breton, auteur de la célèbre chanson *la paimpolaise*. Chansonnier aux armées il fut missionné par le ministre de la guerre pour chanter devant les soldats.

A Paris le 8 mars 1919 le Colonel Brousse s'exprima dans un courrier.

« Mon Cher Chenal »

« Votre œuvre au 41^{ème} colonial ? Non seulement vous ne vous êtes jamais rebuté, mais par votre intelligente direction, par votre goût sûr d'artiste, par la place personnelle que vous y occupez vous avez formé une troupe qui n'aurait pas été déplacée sur une scène parisienne. »

« L'un des côtés les plus remarquables de votre action directrice c'est que vous avez toujours su réaliser des programmes excluant la banalité, la monotonie, donnant pleine satisfaction au sentimental comme au réaliste, à l'artiste comme au profane, sans jamais choquer les uns comme les autres, laissant à tous une impression d'art, mais aussi et surtout une foi patriotique inaltérable.»

Dans sa lettre du 29 septembre 1921 R. Derendinger. Attaché à la Personne du Président de la République écrivait :

« Mon cher Chenal »

« Ce théâtre de la 2^{ème} Division Coloniale a fait beaucoup de bien, il n'a fait que du bien. Je n'en ai jamais rencontré qui ait su réunir ces qualités d'art et de mobilité. Je ne doute pas qu'il n'ait été le meilleur des théâtres du Front .

D'autres, comme le général Porte diront sans doute mieux que moi quelle fut la beauté de votre œuvre et quel fut votre mérite, mais quand je songe que votre âge et vos titres juridiques eussent pu vous conduire, après trois années de front, dans quelque parquet divisionnaire, je bénis cette belle vaillance qui vous fit préférer les coins où l'on meurt mais où l'on chante. »

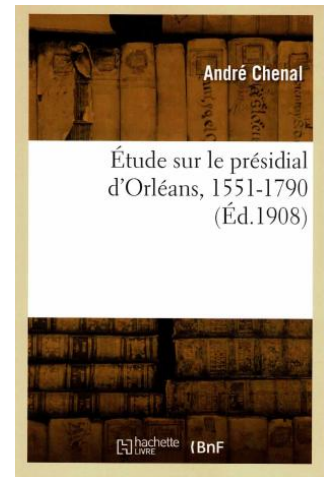
Ses ouvrages

Il nous a parut mesquin d'en réaliser une liste, tel un inventaire (non exhaustif d'ailleurs) sans en dévoiler leur contenu.

Ce que nous avons tenté de faire dans la mesure du possible, pour chacun de ses ouvrages, afin de permettre à tout un chacun de mieux connaître le personnage André Chenal.

En possession d'un certificat de docteur en droit obtenu en 1908, sa thèse s'intitulant *Etude sur le présidial d'Orléans*¹, 1551-1790 fit l'objet d'une édition par l'Université de Paris-Faculté de Droit la même année. Classé comme ouvrage qui s'inscrit dans une politique de conservation patrimoniale des ouvrages de la littérature française, mise en place par la BnF (Bibliothèque nationale de France, créée en 1537 sous le règne de Henry II).

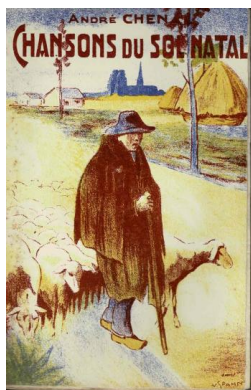
¹ Les présidiaux sont des instances judiciaires régionales créés sous le règne de Henri II par Edit émis en janvier 1551 dans le but de désengorger le Parlement et de rendre une justice plus prompte et moins couteuse.



La *Revue de synthèse historique* critiqua sévèrement cette étude.

126 REVUE DE SYNTHÈSE HISTORIQUE
ANDRÉ CHENAL, Étude sur le Présidial d'Orléans (1552-1790), Orléans, impr. A. Gout, 1908, in, 181 pp. in-8. — Le présidial d'Orléans qui compta au nombre de ses conseillers, pour ne citer que les deux plus célèbres, des hommes tels que Pothier et Jousse, méritait mieux que cette compilation dépourvue d'un bout à l'autre de toute originalité. On trouvera, il est vrai, dans le présent volume, où ils occupent une grande place, d'amples extraits de toutes les ordonnances, arrêts du conseil, etc., qui ont réglé l'organisation et le fonctionnement du présidial jusqu'au moment de sa suppression en 1790 ; on doit malheureusement ajouter que ces documents sont le plus souvent commentés d'une manière insuffisante. — R. G.

Critique infondée semble t'il devant le succès de cette étude qui fit écho au-delà de nos frontières, nous avons trouvé sa présence à L'Université de Harvard aux Etats-Unis. Son intérêt toujours présent dans les enseignements de Droit nécessita sa réédition en 2018 par plusieurs maisons d'édition.

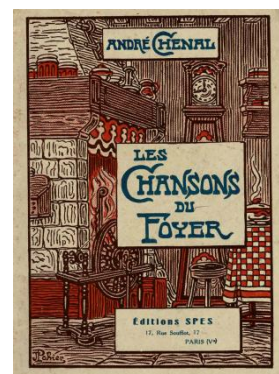


Son volume *Chansons du sol natal* l'a placé au premier rang de nos poètes chansonniers, pour lequel il reçut le prix Davoust le vendredi 26 juin 1914 parmi les 56 candidatures déposées.

« Monsieur le Président, s'adressant à André Chenal, le félicite d'être le lauréat de la Société, il l'invite à recevoir le prix qui lui a été décerné et lui remet la somme de 600Fr et une médaille gravée par Vernon. M. Chenal se déclare très profondément touché du précieux témoignage de sympathie que la Société a bien voulu accorder à son œuvre et exprime sa très sincère gratitude ».

Membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais Emile Davoust a créé le prix Davoust pour récompenser un ouvrage d'art pur ou littéraire artistique et l'attribution d'un prix de 600Fr. Ce volume fut revu, corrigé et réédité en 1931 et illustré par V. Spahn.

En janvier 1920, il écrivait dans l'avant-propos de son recueil *Les Chansons du Foyer*: « Puissent ces modestes chansons apporter à ceux qui me feront l'honneur de les lire ou de les chanter, un peu d'espérance, de bonheur et d'oubli ».(Edition 1937). Cet ouvrage réunit 38 chansons réalisées entre 1912 et 1914 fait suite au premier volume *Chansons du sol natal*. Il est illustré de Culs-de-lampe dessinés par C. Morel et J. Pohier.



La chanson du foyer première chanson de ce recueil est précédée d'une représentation de l'église de Fay.

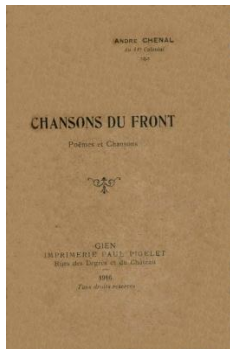
Le foyer illustré dans le médaillon rappelle sa maison du Grand Pressoir.



La voix du pays page 109 est précédée d'un dessin du clocher du village. S'il ne chante pas Fay, ses premières paroles sont pour le clocher « A l'abri du clocher de votre cher village.... »



Ce troisième volume, couverture de Jobbé-Duval, est composé de 25 chansons qui empruntent les misères de la vie courante, parfois tournées en dérision. Une note d'humour, d'espoir en l'avenir *dans ses terminaisons* qui réchauffe les cœurs, des chansons qui rassemblent. (Edition 1936)



Chansons du Front 1914-1916. Ce petit recueil signé, *André Chenal du 41^{ème} Colonial*, relate les événements vécus par les poilus. Les écrits, rédigés au milieu de cette tourmente sont un véritable témoignage sur la tragédie à laquelle nos soldats étaient confrontés.

Ces poèmes et chansons étaient destinés à réchauffer le cœur des poilus durant leur période de repos (Edition 1916).

Chansons du Front 1914-1918. Cette nouvelle édition composée de 60 chansons et écrits sera couronnée par la Société des Gens de Lettres

Les chants de la forêt

Dans ce recueil c'est une ronde en forêt que nous propose André Chenal. La chasse, le garde, le bucheron, le charbonnier, les oiseaux, la bruyère, le chêne, le vent, le clair de lune, l'étang, le ruisseau, les feuilles, le sanglier et bien d'autres, n'échappent pas à la plume du poète.

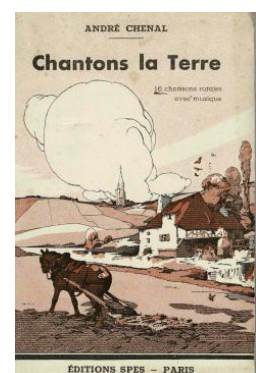


Ce recueil de 12 contes sous forme de poèmes est illustré par Félix Jobbé-Duval. Écrits selon le langage propre au terroir. Il ne s'agit pas de patois mais plutôt un français déformé, quelque peu écorché même. (Édition 1939)

Recueil de 16 chansons rurales avec musique

Les fleurs des champs, les foin, la moisson, les blés, le moulin, le pressoir, le travail sur la terre nourricière. Et puis la récompense bien méritée, la veillée, la Saint-Jean, Noël des paysans, Noël des vignerons.

(Edition 1937)



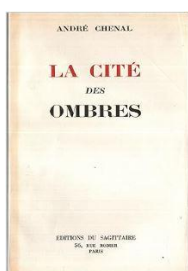


Ouvrage couronné par la Société des Gens de Lettres :

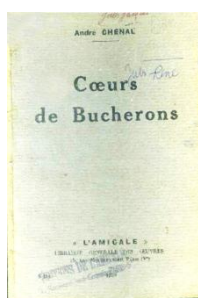
Ce volume consacré à la guerre de 1914-1918 relate au travers de 59 écrits et chansons l'épopée vécue par nos valeureux poilus. L'histoire vraie de la Grande Guerre, décrite dans ses moindres détails, dans l'humour, dans la joie, dans l'horreur de cette épouvantable boucherie humaine. La satire et le pittoresque qui étaient aussi du répertoire permettaient de rire de son infortune. Les amuseurs artistes ou amateurs, étaient là pour faire oublier un instant cet enfer entre *deux marmitages*, poilus eux-mêmes, qui le lendemain allaient affronter la boue, la mitraille et la mort.

Les chansons d'un Marsouin, dont on peut prendre connaissance à la bibliothèque de la commune de Fay-aux-

Loges est bouleversant de cruauté et de sublime. Il nous transporte dans un univers de boue que nos poilus partagent presque quotidiennement avec le boche (comme ils disent) et la mitraille. Et puis on oublie tout, l'espace de quelques instants, à l'heure du repos, parce-que dans ce drame, pour survivre, des camarades ont décidé de les distraire avec leur talent d'amuseurs.

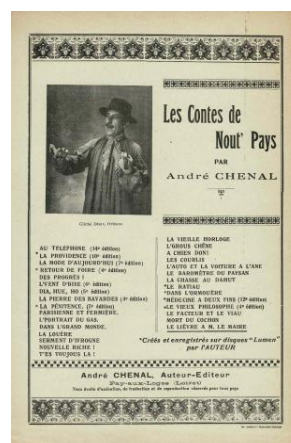


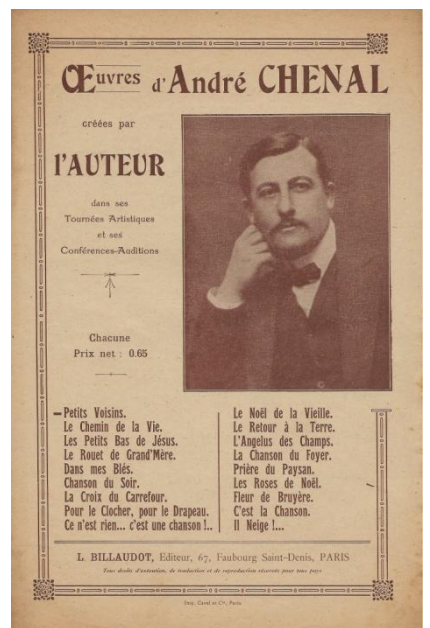
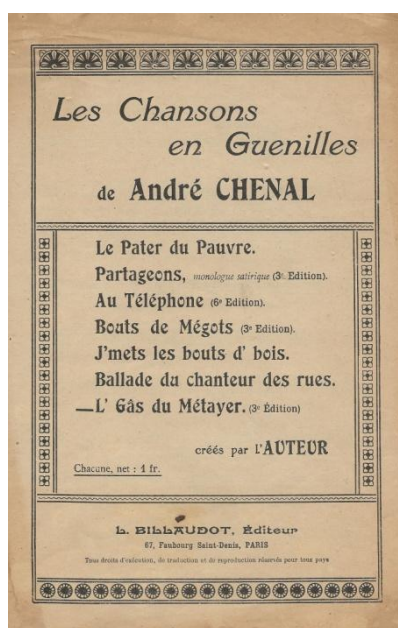
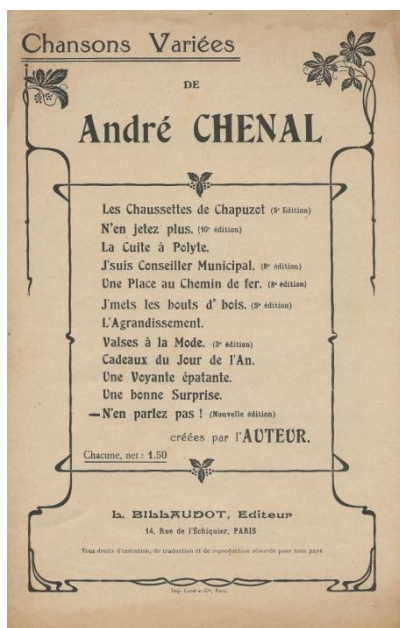
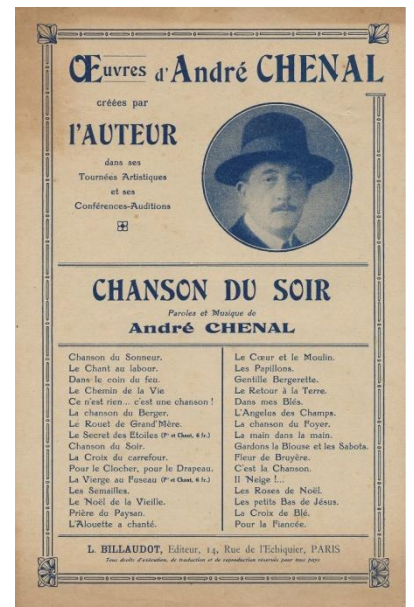
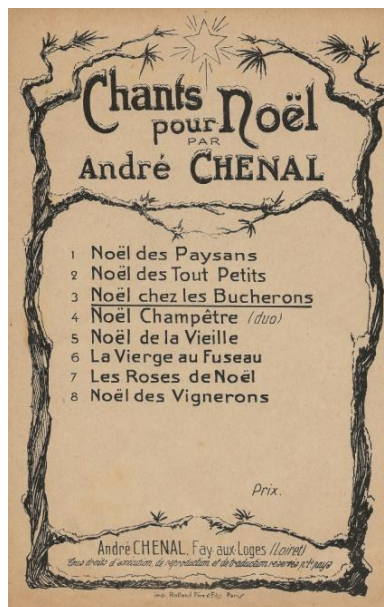
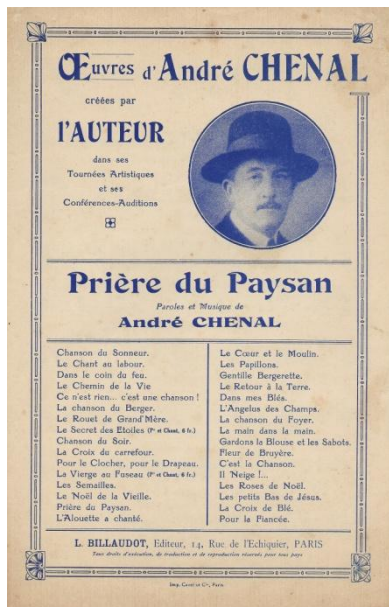
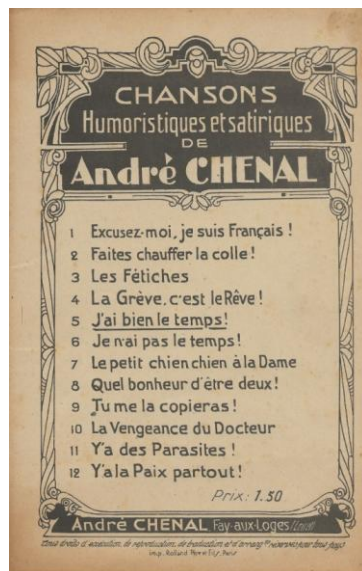
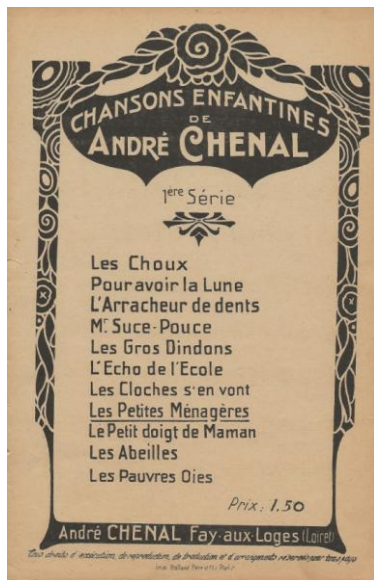
Ouvrage de 237 pages publié en 1925 par les Editions L'œuvre de l'Etoile.



Ouvrage de 23 pages publié en 1936 par les Editions L'œuvre de l'Amicale.

Liste de 30 contes dont certains furent enregistrés sur disque Lumen.





Son ascendance

CHENAL JACQUET Jean .././.... +.././.... .	Mariés le 08/07/1661 à Sainte Foy Tarentaise (73).	SALLIN Jeannette 22/08/1642 Sainte Foy Tarentaise (73) +29/09/1681 Sainte Foy Tarentaise (73) <i>Sans profession.</i>
↓ ↓		
CHENAL JACQUET Jean-Baptiste .././.... +03/06/1707 Sainte Foy Tarentaise (73) <i>Marchand.</i>	Mariés le 16/06/1692 à Sainte Foy Tarentaise (73).	BONNEVIE Marie-Madeleine 17/12/1672 Villaroger (73) +14/03/1755 Sainte Foy Tarentaise (73) <i>Sans profession.</i>
↓ ↓		
CHENAL JACQUET Gaspard. 03/02/1697 Sainte Foy Tarentaise (73) +11/10/1742 Sainte Foy Tarentaise (73) <i>Marchand.</i>	Mariés le 16/08/1723 à Sainte Foy Tarentaise (73).	BLANC Foy. 07/11/1702 Sainte Foy Tarentaise(73) +.././.... <i>Sans profession.</i>
↓ ↓		
CHENAL JACQUET Nicolas. 29/08/1736 Sainte Foy Tarentaise (73) +01/11/1812 Sainte Foy Tarentaise (73) <i>Propriétaire.</i>	Mariés le 27/08/1757 à Sainte Foy Tarentaise (73).	GONTHIER FOLLIET Anne Marie. .././1733 +.././.... <i>Sans profession.</i>
↓ ↓		
CHENAL André 21/01/1759 Sainte Foy Tarentaise (73) +16/07/1828 Vermenton (89) <i>Mercier.</i>	Mariés le 14/01/1797 à Vermenton (89)	GUILBERT LATOUR Marie 29/10/1772 Vermenton (89) +.././1831 Vermenton (89) <i>Sans profession.</i>
↓→ Laurence 10/12/1809 Vermenton (89) – +24/09/1859 Vermenton (89)		
↓		
CHENAL Joseph Edouard. 12/11/1803 Vermenton (89) +09/07/1878 Paris 17 ^{ème} (75) <i>Marchand de bois.</i>	Mariés le 21/11/1831 à Chablis (89).	JOLLOIS Marie Olympe 02/12/1812 Chablis (89) +21/06/1893 Paris 17 ^{ème} (75). <i>Sans profession, propriétaire.</i>
↓→ Jules 24/09/1833 à Bercy— +1900. Marié le 25 avril 1860, Paris, 2 ^{ème} , avec Louise, Henriette Mouchard Saint Amand 1839-1928		
↓		
CHENAL Ernest. 16/01/1838 Paris 3 ^{ème} (75) +10/09/1910 Fay aux Loges (45) <i>Commis, marchand de bois, propriétaire.</i>	Mariés le 03/03/1862 à Fay aux Loges (45).	HAUTEFEUILLE Clarice Adelphe. Armantine 27/03/1841 Fay aux Loges (45) +26/07/1920 Fay aux Loges (45) <i>Sans profession.</i>
↓→ Marie Ernestine 15/02/1864 Fay aux Loges (45) – +1927. Mariée le 22/08/1888 à Fay aux Loges avec Paul Mathieu Auguste BRETON		
↓→ Edouard Marie 14/07/1868 Fay aux Loges (45) – +17/08/1878 Paris (17 ^{ème})		
↓		
CHENAL André Paul Marie. 01/04/1881 Orléans (45) +02/10/1939 Orléans (45) <i>Homme de lettres.</i>	Mariés le 09/12/1919 à Paris 9 ^{ème} (75)	LAUGER Suzette Elisa. 22/01/1882 Cubzac les ponts (33) +18/01/1971 Orléans (45)

Pas de descendance

Sources

Annales religieuse et littéraires de la ville et du diocèse d'Orléans (1898).
Archives départementales du Loiret.
Archives départementales de Paris.
Archives départementales de l'Yonne.
Archives municipales de Fay-aux-Loges.
Archives municipales d'Orléans.
Bibliothèque nationale de France (BnF).
Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais (Christian Chenault).
Christian Chenault ethnologue régional et président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais
Conseil de l'Ordre des avocats d'Orléans.
Conseil de l'Ordre des avocats de Paris.
Journal La République du Centre.
Mairie de Fay-aux-Loges : Etat civil - Mairie de Fay, un village à découvrir – Œuvres et correspondances d'André CHENAL.
Petit séminaire de la Chapelle Saint-Mesmin, le site, l'histoire l'œuvre.
QUI êtes-vous ? Annuaire des contemporains.
Registres matricules militaires R614519 Orléans 1901.
Revue de synthèse historique d'Henri BERR (1909).
Service Historique de la Défense : Centre des archives du Personnel Militaire PAU.

Recherches et mise en pages effectuées par Guy LORIEUX le 14.09 2025.